



Master professionnel

Mise en scène et scénographie



Université
Michel de Montaigne
Bordeaux 3



UNIVERSITÉ DE
BORDEAUX

De la scène expérimentale à la création contemporaine

Le master professionnel "Mise en scène et scénographie" créé en 2005 en lien étroit avec le réseau professionnel, associe les expérimentations pratiques à des enseignements théoriques. Cette formation artistique oriente la recherche vers la scène expérimentale et la mixité des arts dans le domaine de la création contemporaine.

Un master alliant formation académique et savoir-faire professionnel

Le master professionnel "Mise en scène et scénographie" est encadré par une équipe pédagogique d'enseignants-chercheurs et de professionnels associés.

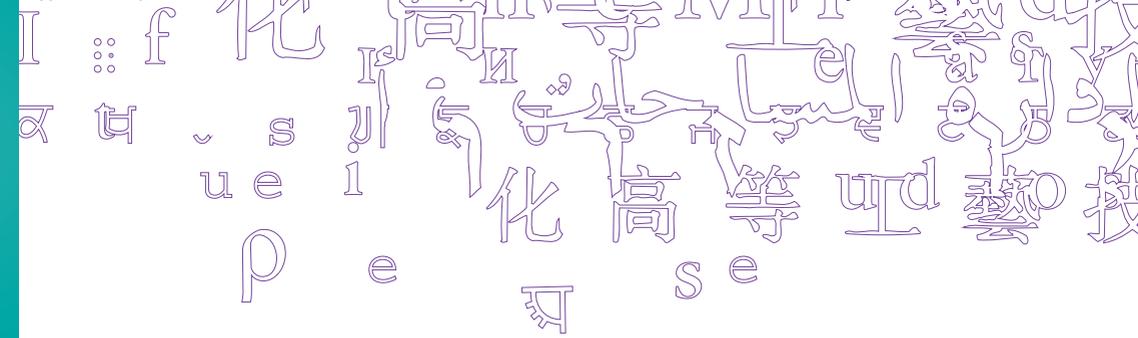
Il se positionne de manière opportune dans le panorama actuel de l'offre d'enseignement, entre des formations artistiques et techniques (écoles nationales d'acteur, de scénographe, de metteur en scène) et des formations à l'administration des arts et à la gestion culturelle.

Ce master propose des modules d'enseignement théoriques mutualisés avec le master recherche "Histoire et analyse des arts de la scène, musique, danse, théâtre" adossé à des équipes de recherche et des séminaires d'expérimentation et de recherche. Il offre une formation qui permet de s'inscrire dans un

domaine caractérisé aujourd'hui par la mobilité entre différents métiers exercés successivement ou simultanément. Les mises en situation permanentes proposent d'interroger l'inscription sociale, culturelle et économique de l'œuvre et d'inventer de nouveaux processus d'action. Des créations individuelles de spectacle viennent clore la formation. Elles sont présentées publiquement et devant des professionnels lors du festival "Premier acte avant récidive" qui leur est dédié.

Une ouverture internationale croissante

Le master professionnel développe des collaborations avec des universités étrangères (École nationale de théâtre de Prague - DAMU, Institut universitaire de Venise - IUAV, Real escuela superior de arte dramatico de Madrid - RESAD, université de Bacau - Roumanie). Un double cursus avec l'université du Québec à Chicoutimi - UQAC est à l'étude sur le projet d'un master professionnel "Mise en scène, scénographie et dramaturgie sonore".



Les partenariats et réseaux en appui à la formation

Depuis sa création, les conventions avec des théâtres de l'agglomération (TNT-Manufacture de chaussures, TNBA, Le Carré-Les Colonnes, Glob théâtre, Théâtre des Quatre Saisons, Molière Scène d'Aquitaine) et des écoles de formation professionnelle (ADAMS¹, CEFEDEM², ESTBA³, IUT Michel de Montaigne - conception de projets culturels) se sont multipliées permettant d'offrir aux étudiants des outils appropriés : mises à disposition de salles, stages, collaboration technique, montage de projets communs, partenariats autour du festival "Premier acte avant récidive".

Des professionnels de la région ou de renommée nationale et internationale encadrent les étudiants : auteurs, metteurs en scène, scénographes, chorégraphes, créateurs sonores, vidéastes, théoriciens, philosophes, marionnettistes, cinéastes...

• Les associations étudiantes de filière et leurs réalisations avec les milieux professionnels

L'association "Mouvement du 8 octobre" a été fondée pour mieux articuler pédagogie, création et recherche. En synergie avec son environnement culturel, elle relie l'université à un large réseau de structures théâtrales et facilite leur coopération. Elle permet notamment d'obtenir des tarifs préférentiels conduisant les étudiants à assister à une vingtaine de représentations intégrées au programme d'enseignement et de mettre en œuvre des rencontres avec leurs créateurs. Elle favorise la mise en œuvre annuelle de créations impliquant étudiants et professionnels.



1. ADAMS - École supérieure des techniques du spectacle et de l'audiovisuel.
2. Centre de Formation à l'Enseignement de la Danse et de la Musique.
3. École Supérieure de Théâtre Bordeaux-Aquitaine.

L'organisation de la formation

La formation se déroule sur deux ans. Elle propose des enseignements théoriques : histoire et analyse des arts de la scène, méthodologie de la recherche et du montage de projets, droit du spectacle vivant, médiation culturelle, communication, législation, règles de sécurité, initiation aux outils numériques, architecture des équipements culturels, langue vivante. Elle propose également des enseignements pratiques : workshops de mise en scène, de scénographie, de lumière et de son, réalisation de projet de création (étude dramaturgique, scénographique et de mise en scène, maquette et étude de plan), séminaires thématiques, création d'un spectacle de fin d'études dans un lieu théâtral, stages. "Le séminaire d'expérimentation et de recherche" (semestres 1 et 2) en première et seconde année, regroupé sur une semaine et ouvert à l'ensemble des promotions, permet aux étudiants de travailler à des projets transversaux liés à l'actualité artistique de Bordeaux, avec des artistes en résidence dans les lieux, et d'autres composantes de l'UFR (cinéma, arts plastiques, danse, sciences du langage, philosophie).

Première année

• Cours théoriques

Les cours théoriques mutualisés avec le master recherche ont pour socle un parcours d'histoire et d'analyse des arts de la scène mettant en avant le caractère pluridisciplinaire de ce champ et s'appuyant sur des œuvres théâtrales, lyriques et chorégraphiques. À ce module viennent s'adjoindre des cours de méthodologie de la recherche et de montage de projet, de droit du spectacle vivant, de politique des institutions culturelles, de maîtrise d'outils numériques et de la langue anglaise.

• Méthodes et savoir-faire transmis par des intervenants professionnels

Des ateliers de réflexion et d'expérimentation sont accompagnés par des professionnels invités, metteurs en scène, scénographes, créateurs lumières et son, et par des élèves techniciens (école ADAMS). Ces ateliers permettent aux étudiants (master professionnel et recherche) de confronter des apports théoriques à des expérimentations pratiques.

• Mises en situation professionnelle

Les étudiants, en lieu et place tout à la fois du dramaturge, du scénographe et du metteur en scène, réalisent la maquette d'un projet théâtral et un story board de mise en scène préfigurant les orientations artistiques de la seconde année. Ce travail se prolonge par la réalisation d'une forme théâtrale brève où ils s'exercent à la direction d'acteur, la mise en scène, la gestion de l'espace réel, la création lumière et son. Ils réalisent un dossier de production et un budget prévisionnel de création. Un stage en entreprise leur permet de se familiariser avec le milieu, inaugure la constitution d'un réseau relationnel, facilite l'acquisition de savoir-faire, la capacité d'adaptation aux situations.

Deuxième année

• Cours théoriques

Durant la seconde année du master professionnel "Mise en scène et scénographie", les cours théoriques laissent progressivement place à une capacité à théoriser le geste de création et à une dramaturgie active et de situation.

Néanmoins le cours de première année "Histoire et analyse des arts de la scène" mutualisé avec le master recherche, se prolonge durant le premier semestre. Viennent s'y adjoindre des cours d'histoire des principaux courants dramaturgiques classiques et contemporains. Un mémoire de recherche d'une cinquantaine de pages, dans lequel l'étudiant analyse sa pratique, donne lieu à une soutenance devant un jury d'enseignants.

• Méthodes et savoir-faire transmis par des spécialistes

L'enseignement de la mise en scène et de la scénographie est articulé autour de quatre séminaires thématiques impliquant chacun un enseignant et un ou plusieurs professionnels et théoriciens.

Les problématiques s'inscrivent autour de 4 axes : Réel / Représentation, Écriture / Espace, Poétique / Politique, Action / Commentaire critique. Ce faisceau d'approches caractérise cet enseignement. Il permet à l'étudiant d'élargir ses connaissances et de constituer son propre vocabulaire artistique.

Une formation à la diffusion, aux relations publiques et relations avec le public, encadrée par des professionnels du spectacle vivant, familiarisera les étudiants avec les questions de communication.

• Mise en situation professionnelle

Un spectacle de fin d'étude est présenté dans un théâtre partenaire de l'agglomération (TNT) ou à la Maison des arts de Bordeaux 3, dans le cadre du festival "Premier acte avant récidive". Deux ou trois étapes de création intitulées "pilotes" précèdent le spectacle. Ces pilotes ont lieu devant les enseignants et des professionnels invités. Ils permettent au jeune créateur de confronter une esquisse (10 à 15 minutes du spectacle) à des retours d'experts : metteurs en scène, scénographes, chorégraphes, praticiens du son et de la lumière. Les critiques constructives, les apports artistiques, théoriques, techniques permettent la mise en œuvre du spectacle. La réalisation finale est accompagnée, à l'issue d'une résidence de création, par des élèves techniciens de l'école ADAMS, encadrés par leurs formateurs lumière, son, régie générale. Les metteurs en scène ou scénographes choisis comme "parrains", par l'étudiant, les formateurs ADAMS, la régisseuse de la Maison des arts, affinent avec l'étudiant les choix artistiques, les solutions techniques du projet ainsi que sa faisabilité en matière de sécurité. La communication du festival (affiche, tract, communiqué de presse, dossier de presse) est assurée par les étudiants eux-mêmes encadrés par les enseignants.



Les stages sont partie intégrante de la formation

Les étudiants réalisent un ou plusieurs stages pour une durée minimum de deux mois sur chacune des deux années. Ceux-ci sont essentiels pour acquérir une maîtrise des connaissances, une expérience pratique et permettre la constitution d'un réseau professionnel. Ils donnent lieu à la rédaction d'un rapport de stage évalué en fin de formation. Le sujet d'étude et l'axe de recherche problématisés sont élaborés en concertation avec la structure d'accueil ou avec le créateur.

Compétences visées

- Capacités artistiques, conceptuelles, méthodologiques et techniques permettant de mettre en œuvre un projet artistique et de le présenter à un public.
- Aptitude à s'intégrer et à participer à des équipes de production déjà constituées et à s'inscrire dans une démarche transdisciplinaire.
- Connaissance de la législation relative à la sécurité et au droit du travail des professions du spectacle, des institutions et des politiques culturelles, des contraintes juridiques et financières d'un projet artistique.
- Maîtriser la conception d'un dossier de production, l'établissement d'un budget de création.
- Culture artistique générale.

Débouchés professionnels

L'obtention du master professionnel "Mise en scène et scénographie" permet aux étudiants une insertion professionnelle dans les métiers du théâtre, de l'animation et plus largement dans le domaine de la culture et de la formation : metteur en scène, scénographe, régisseur, assistant de projets de création (danse, théâtre, arts visuels), dramaturge, critique, secrétaire général, animation culturelle, comédien, auteur, performer, employé de structures de production et de diffusion artistique et culturelle (montage de projet, suivi de production, médiation). Pour certains de ces métiers, une formation complémentaire est nécessaire. Ce master favorise aussi l'entrée dans des écoles nationales de formation supérieure aux métiers du spectacle : comédien, metteur en scène, scénographe (Ecole du Théâtre National de Strasbourg - TNS, ENSATT).

Quelques éclairages sur l'insertion professionnelle

Le milieu théâtral est un milieu difficile qui repose sur un engagement, une détermination, une aptitude à la constitution progressive d'un réseau personnel, à rebondir, à créer des situations inédites, à saisir des opportunités. Il demande une capacité de travail et d'autonomie très importante, une exigence et une rigueur, une aptitude relationnelle forte.

La formation permet à l'étudiant de se forger des outils, de développer ses capacités et ses connaissances, de se créer un début de réseau.

Il repose sur lui de répercuter toute opportunité pour se rendre indispensable, se faire reconnaître afin de parvenir à ses objectifs de création et de production. Cet horizon est accessible à court ou moyen terme selon la personnalité de l'étudiant, ses capacités et les rencontres qu'il aura su générer. Parmi nos anciens étudiants, certains sont encore à la recherche d'un emploi correspondant à leurs objectifs, d'autres sont entrés dans des formations supérieures à la mise en scène (TNS), d'autres encore sont metteurs en scène, scénographes, régisseurs, assistants metteurs en scène, comédiens intervenants dans des structures municipales. Nombre d'entre eux se sont constitués en association. Ils montent des spectacles et arrivent progressivement à faire reconnaître leur travail. Le master professionnel "Mise en scène et scénographie", encore récent dans le paysage d'offre de formation artistique, permet à la majorité d'entre eux de persister dans leur recherche artistique sans encore vraiment réussir à obtenir les moyens de création escomptés. Ils occupent parallèlement des emplois de médiation culturelle, de technicien, d'attaché de presse ou de communication. Pour certains ils utilisent leurs compétences en animant des stages de jeux (écoles, collèges, lycées, université) ou en occupant des emplois de programmateur de services culturels de mairies. Un réseau commence à se faire reconnaître et nombre de nos étudiants venus d'horizons très divers choisissent de s'implanter dans la région.

L'étudiant sortant de la formation sait :

- monter des spectacles,
- mettre en scène,
- assister un metteur en scène,
- intégrer des équipes de réalisation, de production, de médiation,
- occuper un poste de relations publiques, de critique,
- concevoir un projet scénographique,
- assister un scénographe professionnel,
- travailler en tant que formateur : ateliers de jeu, atelier d'écriture ou de scénographie dans diverses institutions (écoles, centres de formation, réseaux associatifs, hôpitaux, etc.).



L'ouverture aux publics en reprise d'études et à la VAE

Le master professionnel ouvre largement son accès à la formation continue. L'organisation et le nombre d'heure d'enseignement permettent une prise en charge par les organismes gestionnaires de la formation continue.

Compétences requises dans le cadre d'un accès par la Validation des acquis professionnels (VAP-85) et dans le cadre d'une demande de Validation des acquis de l'expérience (VAE)

- Avoir trois ans d'expérience professionnelle continue ou discontinuée au titre de salarié, non salarié ou bénévole en tant que metteur en scène, scénographe, éclairagiste, comédien.
- Savoir écrire et développer un projet de spectacle à partir d'une idée, d'un texte, d'une écriture personnelle.
- Savoir organiser et coordonner le développement d'un projet de spectacle, depuis l'écriture jusqu'à sa mise en œuvre scénique.
- Avoir participé à un travail d'équipe en tant qu'acteur, scénographe, éclairagiste, dramaturge, collaborateur artistique.

Conditions d'accès

- **M1** : être titulaire d'une licence et présenter un sujet de recherche (quatre à cinq pages dactylographiées complétées par deux pages illustrées) en lien avec la problématique du master ainsi qu'une lettre de motivation. Entretien avec un jury de sélection.
- **M2** : être titulaire d'un M1 professionnel ou recherche, présentation d'un projet de spectacle (quatre à cinq pages dactylographiées complétées par deux pages illustrées) ainsi qu'une lettre de motivation. Entretien avec un jury de sélection.



Université
Michel de Montaigne
Bordeaux 3

www.u-bordeaux3.fr

UFR Humanités

Département Arts

Université Michel de Montaigne Bordeaux 3
Domaine universitaire
33607 Pessac cedex

Responsable pédagogique :
gilone.brun@u-bordeaux3.fr

Contacts administratifs :

avec diplômes français : master-humanites-arts@u-bordeaux3.fr
avec diplômes étrangers : admissions.masters@u-bordeaux3.fr

